

■ **Seatra S.A.**, à Nyon, commerce de produits comestibles de la mer (FOSC du 28.03.2002, p. 16). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 4 juin 2002. La raison sociale devient:

Seatra S.A. en liquidation.

Journal no 6844 du 12.07.2002
(00566910 / CH-217.0.137.181-1)